
Séance du 26 septembre 2018

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six septembre, à dix-huit heures, le Comité consultatif du service public de géothermie s'est réuni en salle du Conseil de la Mairie de Fresnes, sur la convocation de son Président, Monsieur Régis Oberhauser.

Etaient présents : Mme Chavanon, Maire de Fresnes ; M. Oberhauser, Président du comité ; M. Khelifi, Maire adjoint ; M. Souillac, Maire adjoint ; Mme Lefebvre, Conseillère municipale ; Mme Huard, représentant la société SERMET ; M. Nogue, représentant la société Sofrège ; M. Jolibert, Mme Guin et Mme Cortesi représentant l'administration de la Ville ; M. Casalis (La Peupleraie) ; M. Bakkar (Clos la Cerisaie) ; M. Manat, Mme Izou et M. Dupuis (Clos de la Garenne) ; M. Wegmann (Résidence La Ferme) ; M. Defort (Résidence Ténine) ; M. Noir (Eco-quartier) ; M. Ahamada (Charcot Zola), M. Bleuze (Parc des Sports) ; Mme Cohen et M. Carlier (Saint Eloi)

Etaient excusés : M. Aubry, Maire adjoint

Monsieur le Président ouvre la séance à dix-huit heures

I. ORDRE DU JOUR

- Conclusion sur les scénarios proposés
- Ebauche du plan d'actions

II. INTRODUCTION

M. Oberhauser ouvre la séance à 18 h 00 et rappelle l'importance des réunions du Comité Consultatif du Service Public de Géothermie. Celles-ci permettent, en effet, de faire un bilan, de manière collective, sur le réseau de chaleur et son avenir à horizon 2030.

Mis en place pour associer les abonnés et les usagers à la conduite du service public, le CCSPG doit ainsi permettre l'évaluation de sa performance, tout en respectant les orientations fixées par la ville : la lutte contre la précarité énergétique et la réduction de la pollution en ville.

Au cours de cette assemblée, les résultats, les conclusions, ainsi qu'une ébauche du plan d'actions du schéma directeur seront présentés par Mme Huard, de la société SERMET. A la fin de cette présentation un temps d'échange permettra de revenir sur les éléments exposés.

Afin d'éviter les répétitions, au vu des sujets abordés, et pour respecter les délais impartis, M. Oberhauser précise que le Bureau des abonnés ne s'est pas réuni avant la tenue de ce comité.

Il ajoute également que les résultats du schéma directeur permettront de dresser les grandes orientations qui seront discutées collectivement. Le plan d'actions devra par la suite être décliné en études de faisabilité pour permettre le développement du réseau tout en améliorant la qualité de service. En effet, sont aujourd'hui étudiés les potentiels et hypothèses de développement. Les études de faisabilité permettront, quant à elle, de mettre véritablement en place le processus de décisions. Le calendrier reste ainsi théorique ; il devra également tenir compte d'une éventuelle alternance politique.

M. Oberhauser précise que le schéma directeur sera délibéré et propose qu'une présentation en réunion publique ait lieu.

III. PRÉSENTATION DES RESULTATS, DES CONCLUSIONS ET DU PLAN D' ACTIONS

SERMET expose les divers points qui vont être abordés durant la présentation des résultats et conclusions du schéma directeur. Un document spécifique est fourni en annexe.

IV. ECHANGES ET DECISIONS

❖ Sur les prix de la chaleur :

Plusieurs points ont été soulevés lors de la construction du schéma directeur, et des politiques tarifaires évoquées :

- Les abonnés existants ont participé à l'effort de construction du réseau, ainsi qu'au financement du nouvel appareil de production en fonctionnement. En outre, certains des abonnés existants ont également procédé aux rénovations thermiques de leurs bâtiments.
- En revanche, les nouveaux abonnés n'auront pas, au moment du raccordement, participé à l'effort collectif. De plus, certains étant des bâtiments basse consommation (BBC) ils bénéficient déjà d'un abonnement minoré grâce à leurs faibles consommations.

Au vu de ces éléments, il a été préconisé qu'un rééquilibrage soit opéré afin que le prix de la chaleur pour les abonnés existants - qui ont déjà supporté le réseau et les investissements qu'il a nécessité - reste identique ou quasiment identique. Il conviendra néanmoins d'être vigilant à ce que les prix de la chaleur pour les anciens et les nouveaux abonnés ne soient pas trop déséquilibrés et que la charge des nouveaux abonnés ne constitue pas un frein à leur futur raccordement. L'ensemble de ces éléments seront pris en compte dans les études de faisabilité.

❖ Sur l'optimisation du réseau :

M. Oberhauser rappelle que la mise en place d'une nouvelle source d'EnR entrainera d'importants investissements. Ainsi, il apparaît nécessaire, dans un premier temps, d'étudier les possibilités d'optimisation du réseau existant.

M. Dupuis interroge les moyens par lesquels le réseau pourrait-être optimisé.

Mme. Huard répond qu'au travers du diagnostic, plusieurs points ont pu être identifiés :

- Un travail pourrait être fait avec les abonnés afin de réduire au maximum les températures retour.
- Le fonctionnement des installations pourrait, peut-être, être optimisé pour maximiser la valorisation de la géothermie.
- Un travail sur le diamètre des canalisations permettrait, enfin, de jouer sur les débits et ainsi éviter de faire appel au délestage de certaines chaufferies gaz.

M. Oberhauser précise les deux préoccupations majeures qui ont été soulignée lors du diagnostic :

- la vétusté de certaines installations

Reviennent régulièrement les problématiques d'entartrage de l'échangeur et d'entretien des sous-stations, posant également la question de la limite de prestation. Beaucoup de sous-stations sont d'origine et l'obsolescence de certains équipements entraine une perte inutile de calories, comme c'est le cas sur le Grand Quartier, où l'Etat s'est toutefois engagé à investir dans la rénovation des équipements, et en particulier du chauffage, qui reste extrêmement critique au niveau de la prison. L'impact de cette vétusté constatée est non négligeable sur l'ensemble du réseau de chaleur.

- l'utilisation de ces installations

Afin de limiter les pertes inutiles de chaleur, il est également important de veiller à la bonne utilisation des installations. La question s'est, par exemple, posée pour la piscine, et en particulier la manière dont elle effectue le réchauffage de l'eau. Il faut ainsi inciter à la réinstallation d'équipements nécessaires pour éviter que certains ne puisent de façon trop importante dans les réserves de chauffage au moment où les appels sont les plus forts appels, le matin par exemple.

Il est important de rappeler que le réseau a été pensé dans les années 1970. Il apparaît ainsi aujourd'hui nécessaire d'étudier sa performance thermique pour aller au bout de l'épuisement de la chaleur.

M. Nogue précise que l'objectif d'un réseau de chaleur est de pouvoir centraliser la production d'énergie. Or, aujourd'hui à Fresnes, la centralisation de la production existe, néanmoins, la mise en route d'installations telles que les chaufferies - qui pour certaines ont plus de trente ans – est parfois nécessaire. L'objectif est donc de faire en sorte que ces chaufferies ne fournissent plus de chaleur au réseau. La production de chaleur devra être réellement centralisée, nécessitant ainsi un véritable travail d'optimisation.

M. Oberhauser indique qu'il s'agit de moderniser pour limiter l'impact environnemental, d'une part, et la précarité énergétique, d'autre part.

M. Bakkar indique que la sous-station du clos de la cerisaie date de 1986. Il demande ce qu'il est possible de mettre en place pour permettre ces économies d'énergie.

Mme Huard précise que l'objectif, dans le cadre d'une géothermie, est d'épuiser au maximum les températures retour. Pour ce faire, différents systèmes existent permettant de réutiliser les retours de l'eau chaude sanitaire (ECS) pour le chauffage. Néanmoins, pour être mis en place, il faut s'assurer que les réseaux secondaires fonctionnent correctement. Ce travail doit être fait entre Sofrège et les abonnés. En effet, avant de lancer l'optimisation du réseau primaire, il est impératif de régler les problèmes que peut rencontrer le secondaire. Autrement dit, optimiser le réseau primaire sans prendre en compte les difficultés du secondaire viendrait entraver la livraison de chaleur, et au lieu d'être améliorée, la qualité de service s'en trouverait réduite.

M. Nogue précise que le rendement d'un échangeur est de 99%, très important donc, comparativement à une chaudière. Très peu de pertes d'énergie sont ainsi constatées au niveau de l'échangeur. Les pertes sont surtout liées à la régulation. Si cette régulation commence à dater sérieusement, cela peut avoir un impact sur le rendement global de l'installation. Ce sont là des points sur lesquels il faut être vigilant.

M. Oberhauser réaffirme qu'aujourd'hui, un certain nombre de sous-stations mériterait d'être modernisé. Il convient ainsi d'analyser autant le primaire que le secondaire, au travers d'études approfondies. Avec l'appui des sociétés Sofrège et SERMET, la Ville devra détailler davantage son plan d'actions, tout en prenant en compte les rénovations thermiques déjà engagées dans certaines grandes résidences.

Mme Huard insiste sur le fait qu'aujourd'hui les abonnés ne doivent pas hésiter à se rapprocher directement du délégataire afin qu'ils étudient ensemble les pistes d'optimisation du réseau et d'amélioration de la qualité du service sur le secondaire.

Monsieur Dupuis souhaite revenir sur le premier scénario étudié et interroge la possibilité de passer de 46% de taux d'EnR à 60%.

M. Oberhauser rappelle que le passage à un taux d'EnR à 60 % est un objectif fixé par la Ville. En effet, la réglementation est, sur ce point, susceptible d'évoluer, passant ainsi d'un taux d'EnR minimum de 50 à 60% pour bénéficier de la TVA à 5,5.

Il est possible que les optimisations seules ne suffisent pas à atteindre ce taux. Les études de faisabilité viendront préciser ce point. Néanmoins, il convient de garder en tête cet objectif. Certains réseaux de chaleur ont fait le choix de diminuer leur taux d'EnR et de revenir à une TVA à 20% qui, selon certains calculs, serait moins coûteuse que d'investir dans de nouvelles infrastructures. Ce calcul est un choix de court terme. L'enjeu que l'ensemble des membres présents partage aujourd'hui, consiste en la transmission d'un patrimoine commun. Le réseau a été donné en héritage, et il s'agit aujourd'hui d'être en mesure de le transmettre aux générations futures. En effet, maîtriser la source d'énergie permet également de réduire la précarité énergétique.

Mme Huard précise que si l'on développe la totalité du réseau pour atteindre les 12 000 équivalents logements, il est certain que l'appareil de production actuel ne pourra pas fournir 60% d'EnR. Le scénario 1 correspond à une première phase de développement limité pour essayer de tendre à 60% d'EnR.

M. Nour demande si le réseau parvient à fournir aux extrêmes sud et nord de la Ville et précise qu'il est nécessaire, avant de le développer, de veiller à ce que la qualité de service soit la même pour tous les usagers.

M. Oberhauser répond que le Comité des abonnés et des usagers examine le bilan d'activité annuel de la société Sofrège avant que celui-ci ne soit exposé en Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). L'analyse de ce document entraîne des discussions avec l'exploitant, et notamment sur cette question de la qualité et de la disponibilité du service. Deux éléments sont particulièrement étudiés : le prix de la chaleur et le taux d'EnR, afin de veiller à ce que les objectifs économiques, sociaux et environnementaux fixés par la Ville soient respectés.

M. Oberhauser précise également qu'un taux d'EnR minimum a été contractualisé et qu'il atteint cette année tout juste 50%. Plusieurs explications fournies par la société Sofrège ont été jugées satisfaisantes par la Ville. Néanmoins, celle-ci reste vigilante sur ce point. Les études approfondies relatives à l'optimisation du réseau doivent également garantir cette qualité de service.

❖ **Sur la communication :**

M. Manat explique que les copropriétés dépendent généralement de syndicats. Aussi, il interroge la pertinence de réunir ces syndicats au travers de rencontres avec le délégué et le délégataire afin de convaincre des personnes qui parfois se désintéressent de ces problèmes soulevés. Il précise qu'il y a là un enjeu politique afin de se donner les moyens de faire entendre la nécessité de travailler sur le réseau secondaire.

M. Oberhauser répond que ce point fondamental est intégré aux travaux de communication en cours. Il précise que si les syndicats sont invités à chacune des réunions, pour autant ils ne se déplacent pas. Il paraît donc aujourd'hui nécessaire de développer les bons outils qui permettront de mobiliser et de convaincre sur ces questions.

M. Wegman demande si la Ville, ainsi que le délégataire peuvent être sollicités pour intervenir aux assemblées générales afin de convaincre également les copropriétaires. Il précise que du fait du turnover ou de l'âge parfois avancé des copropriétaires, il s'avère parfois extrêmement compliqué de leur faire comprendre l'importance de la sauvegarde de ce patrimoine et du bien-être que l'on tire d'un chauffage performant. Une intervention des élus accompagnés de SERMET et/ou Sofrège permettrait peut-être de faire évoluer les représentations.

M. Oberhauser répond qu'il y est tout à fait favorable.

M. Nogue propose également des journées portes ouvertes pour faire découvrir ce qu'est la géothermie, et y compris le week-end pour permettre une plus grande mobilisation. Il s'agira ainsi de monter ce qu'est la réalité d'un réseau de chaleur, au-delà de l'idée un peu magique que l'on se fait du chauffage.

M. Manat demande où en est l'amélioration du site internet de SOFREGE.

M. Nogue répond que le Groupe Coriance retravaille actuellement sa charte graphique et, en particulier, le site internet de SOFREGE. La date d'application du nouveau site n'a pas encore été spécifiée mais cela devrait avoir lieu rapidement.

M. Manat regrette qu'aucune information relative à la géothermie n'ait été affichée au niveau des tranchées rue Auguste Daix, alors que les travaux concernent le développement du réseau de chaleur.

M. Nogue précise que Sofrège n'a en effet pas suffisamment anticipé sa communication mais travaille à y remédier sur les prochaines interventions.

M. Nour souligne la qualité du travail qui a été proposé et souhaite que les études de faisabilité aillent plus loin dans l'analyse de ce qui est possible de faire pour la ville sur le plan des énergies renouvelables. Il évoque également l'idée de travailler avec les enfants pour les sensibiliser à économiser l'énergie qui constitue un véritable trésor. Il met en évidence la possibilité d'un travail en partenariat avec les écoles de la Ville.

Mme Cortesi précise que cette idée a été réfléchiée et qu'un travail est en cours de réalisation pour sensibiliser les enfants à ce qu'est la géothermie sur Fresnes et, plus largement, aux énergies renouvelables en général.

M. Nour affirme qu'il s'agit d'un travail essentiel qui devra toucher tout le monde. Il explique qu'à l'Eco-quartier, de nombreux locataires ont débranché l'appareil permettant de réguler la température en fonction de l'heure de la journée. Les bailleurs également doivent être sensibilisés.

M. Oberhauser demande si les conclusions du schéma directeur conviennent aux membres du Comité. Il rappelle que deux enjeux ont émergé de ce Comité : l'importance de mettre en place de véritables études de faisabilité, et la nécessité de consolider la communication autour de la Géothermie.

M. Manat explique qu'au vu de perspectives et des enjeux, une prise de conscience apparaît aujourd'hui nécessaire.

→ Sans objections, les conclusions et propositions sont adoptées par les membres du Comité Consultatif du Service Public par Géothermie.

❖ **Conclusion** :

Mme Chavanon remercie les membres de ce comité pour leur présence active et pour la qualité des débats. Elle réaffirme la vision partagée collectivement pour la Ville de Fresnes en matière de développement durable. Elle précise également que l'étude qui a été menée apporte de véritables éléments de réflexion pour l'avenir. En ce sens, l'optimisation du réseau est fondamentale, de même que l'entretien du secondaire. Les pistes de développement devront être approfondies pour déterminer ce qui est envisageable.

Madame la Maire et les élus en charge apporteront leur soutien pour mobiliser les Fresnois sur ces questions afin qu'elles deviennent une évidence et non plus une charge.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Fait à Fresnes, le 18 juin 2018

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Perhays' with a stylized flourish below it.

Le Président